

CAHIER D'ACTEURS COMMUN AUX DEUX DÉBATS PUBLICS

Projet de réseau de transport public du Grand Paris et Projet Arc Express

Décembre 2010



Avec 83 000 habitants, la Ville d'**Asnières-sur-Seine** a connu une croissance de plus de 10 % de sa population

en 10 ans, ce qui la place parmi les dix premières communes franciliennes. L'emploi, quant à lui, a enregistré un repli significatif depuis 30 ans, la désindustrialisation ayant fortement touché la commune.

Développée sur un territoire de 4,8 km², **Asnières-sur-Seine** est marquée par une grande diversité de son territoire : du centre-ville haussmannien, aux secteurs pavillonnaires et aux grands ensembles, la municipalité souhaite aujourd'hui recouturer les quartiers asniérois dans un grand projet urbain qui favorise un véritable rééquilibrage entre activité et habitat.

Asnières a bénéficié depuis plus d'un siècle d'une desserte qui s'est renforcée sur des radiales très puissantes qui la mettent en relation forte et directe avec le centre de Paris et ses grands centres de décision. Cette desserte a participé d'une spécialisation de la ville vers des fonctions d'habitat et d'industrie.

VILLE D'ASNIÈRES-SUR-SEINE

1, Place de l'Hôtel de Ville
92600 Asnières-sur-Seine
Tél. : 01 41 11 12 13
www.asnieres-sur-seine.fr

VILLE D'ASNIÈRES-SUR-SEINE

ASNIÈRES-SUR-SEINE : Une ville de première couronne au cœur de la métropole

Aujourd'hui, l'opportunité lui est donnée de bénéficier d'une desserte tangentielle exceptionnelle qui la mettra en liaison efficace avec des territoires et des infrastructures qui porteront son développement urbain et économique. Intégrée à un réseau métropolitain dynamique, elle sera une composante majeure du rééquilibrage francilien entre les villes résidentielles et les grands quartiers d'affaires.

Dans ce dispositif, le nouveau métro automatique apportera, avec quatre stations

implantées sur le territoire asniérois, un confort d'usage et une accessibilité à tous les Asniérois : accessibilité vers les grands transports en commun (lignes 13 et 14, RER, TGV, les aéroports) l'emploi des grands pôles d'activités de l'agglomération et vers les grands équipements franciliens (Stade de France).

L'avenir de notre territoire se joue aujourd'hui dans une métropole équilibrée, reliée, riche de ses atouts démographiques, historiques et géographiques.



Asnières s'engage

pour un développement harmonieux de tout son territoire

• **Le développement du secteur Ouest** : autour de la gare de Bécon-les-bruyères et en lien avec les villes de Courbevoie et de Bois-Colombes, la Ville d'Asnières-sur-Seine souhaite que ces quartiers à vocation résidentielle bénéficient d'une desserte tangentielle fine qui les mette en relation avec les grands pôles d'emplois des Hauts-de-Seine et de l'Île-de-France. Avec cette nouvelle station, les secteurs Flachet et Bourguignons seront portés dans leur dynamisation d'équipement commercial et résidentiel.

• **Le développement du centre-ville** : le secteur rue de Colombes / rue d'Argenteuil est le plus éloigné actuellement des réseaux ferrés. Le but est de renforcer la mixité des activités également dans ces quartiers pour attirer des entreprises de tailles moyennes pouvant s'intégrer dans ce quartier qui était anciennement occupé par des artisans ou de petites entreprises industrielles.

• **Le développement des quartiers de la ligne 13 prolongée** : c'est un enjeu majeur pour la Ville d'Asnières-sur-Seine que d'améliorer la desserte du secteur des Agnettes. Le quartier sera prochainement ouvert à l'urbanisation grâce au déplacement du centre technique municipal et à la démolition d'immeubles dans le cadre de la politique d'éradication de l'habitat indigne.

• **Le développement du territoire Est et des bords de Seine** : c'est la condition de la reconquête urbaine des anciens quartiers industriels de la Ville. La mise en place d'une station aux Grésillons en interconnexion avec le RER C apportera une qualité de desserte améliorée à des secteurs dont le développement futur – notamment économique – est fortement conditionné par l'accessibilité de ces nouveaux quartiers aux grands bassins de vie franciliens.

Asnières s'engage

auprès des territoires de la boucle des Hauts-de-Seine

Le projet de développement de la desserte en rocade en première couronne et les arrêts qu'elle marquera à Asnières engagent la Ville dans une vision intercommunale de son développement.

Le métro en rocade constitue une chance unique d'articuler

les territoires communaux entre eux et d'enrichir réciproquement nos projets. La constitution d'un projet de territoire rééquilibré à l'échelle de la Boucle des Hauts-de-Seine – et au-delà – sera rendue possible par ce projet de desserte qui mettra en cohérence des espaces aujourd'hui disloqués.

Asnières s'engage à accompagner l'implantation

des stations par des projets de développement urbain

La Ville d'Asnières-sur-Seine a d'ores et déjà engagé des réflexions approfondies sur les secteurs stratégiques qui seront desservis par le métro automatique. Autour de chacune des futures stations, des projets d'envergure seront engagés :

Autour du centre-ville et de l'axe de la ligne 13, un ensemble de projets articule des espaces en renouvellement au potentiel de développement élevé :

- **centre-ville** : un espace de grande qualité urbaine et architecturale en cours de redynamisation commerciale. Trame verte et promenade bleue témoignent de l'ouverture du centre urbain vers la Seine ;
- **secteur Agnettes/RD19** : un secteur à dominante pavillonnaire et à fort potentiel suite à l'arrivée récente de la ligne 13 (prolongée) ;
- **Les Hauts d'Asnières** : un ambitieux projet de requalification urbaine qui profite de la desserte de la ligne 13 du métro et du futur tramway T1. Une volonté de mixité fonctionnelle forte (logements, bureaux, commerces) et des équipements d'envergure communale voire régionale ;

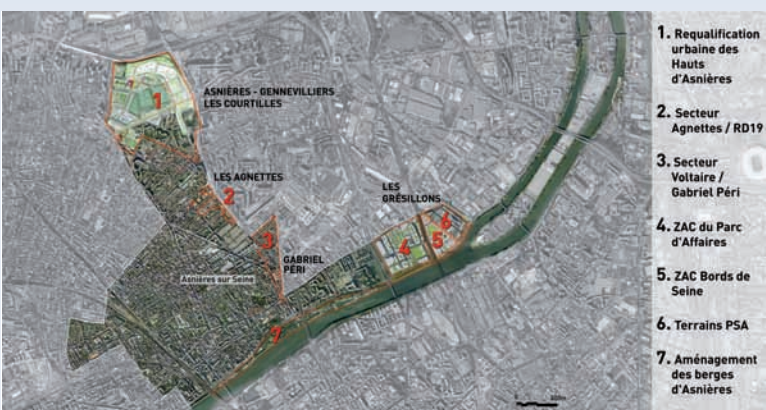
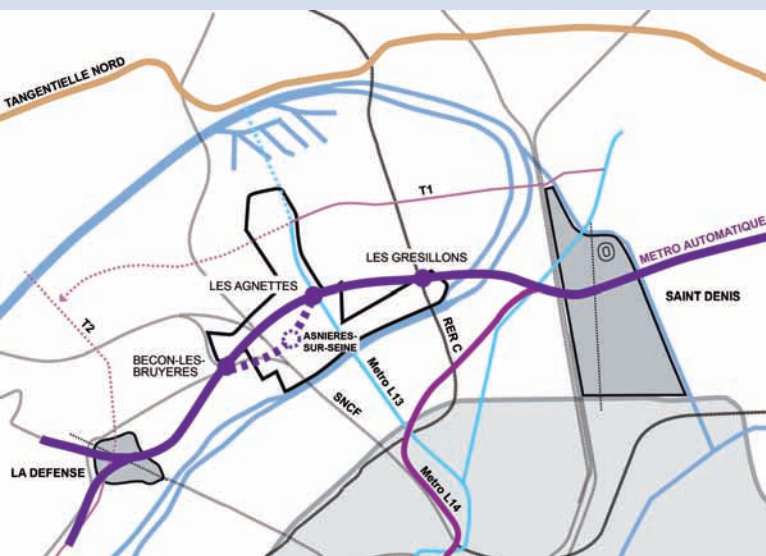
Dans le secteur Grésillons/Quartiers de Seine, des projets qui privilégient le développement économique sur des espaces en mutation urbaine :

- **la ZAC Bords de Seine** : cette opération mixte de bureaux et de logements est en cours d'achèvement. Elle constitue la première opération des quartiers de Seine.
- **la ZAC du Parc d'Affaires** : cette opération à dominante économique s'inscrit dans une démarche d'éco-quartier. Cette opération durable tire parti de sa proximité avec la Seine.
- **les terrains PSA** : récemment libéré, ce site constitue une des principales disponibilités foncières du secteur et a vocation à compléter les autres développements économiques du quartier.

Au total, ce sont plus de 300 000 m² de bureaux, environ 2 000 logements et 10 000 m² de commerces qui sont programmés sur ces espaces stratégiques à proximité directe des stations du métro automatique...

Asnières demande

qu'en accompagnement du métro automatique...



1. Requalification urbaine des Hauts d'Asnières
2. Secteur Agnettes / RD19
3. Secteur Voltaire / Gabriel Péri
4. ZAC du Parc d'Affaires
5. ZAC Bords de Seine
6. Terrains PSA
7. Aménagement des berges d'Asnières

La ligne 13 du métro :

- soit prolongée vers le port de Gennevilliers puis la tangentielle Nord : une connexion avec un bassin d'emplois en développement et assurant une desserte efficace de la seconde couronne,
- bénéficie de la prolongation de la ligne 14 allégeant la fréquentation de la ligne 13,
- soit équipée de portes palières sur toute la ligne pour un renforcement de la sécurité et de la fluidité du réseau.

La tangentielle nord soit mise en service rapidement pour offrir une accessibilité aisée aux pôles d'emplois plus éloignés de la ville centre mais promis à un fort développement.

Le tramway T1 soit rapidement prolongé jusqu'aux 4 Routes puis à Nanterre : c'est l'assurance d'une connexion rapide des quartiers au pôle d'emplois, de commerces et de culture de la Défense et aux services administratifs de Nanterre.

Le pôle multimodal Gabriel Péri soit aménagé dans une réelle optique de couture urbaine : un enjeu intercommunal de développement et de qualification d'un site déqualifié, et mis en accessibilité pour une station adaptée à tous.

La mise en accessibilité de la gare de Bécon-les-Bruyères soit engagée : une nécessité primordiale pour un réseau de transports en commun solidaire et ouvert à tous.

- l'ensemble des réseaux routiers interrégionaux soit transformé en voies multifonctionnelles et à destination de tous les usages et ne constitue plus des coupures urbaines,
- la navette fluviale soit mise en œuvre : un objectif de développement durable, alternative au tout routier et qualifiante pour les berges de Seine.

AUJOURD'HUI

83 000 habitants
Un tissu résidentiel mixte

Un tissu économique limité
Un taux d'emploi très faible

Un tissu de petites entreprises artisanales dynamiques malgré la pénurie de locaux

3 stations de métro
1 station de RER
3 stations Transilien

Des espaces verts d'agrément et de quartier insuffisants

Le développement durable comme moteur du développement urbain

NOS OBJECTIFS

Une population à stabiliser autour de 90 000 habitants avec une production de logements raisonnée

Des opportunités de développement de 300 000 m² de bureaux et 10 000 m² de commerces pour un rééquilibrage habitat/activités à l'échelle de la Ville et de la Boucle des Hauts-de-Seine

Favoriser le développement des activités artisanales et de production par une offre immobilière adaptée

L'arrivée du tramway T1 en 2012 et son prolongement
4 stations du métro circulaire
Le prolongement de la ligne 13 vers la tangentielle nord

Une trame verte connectée à la Seine et à la promenade bleue

L'accessibilité au cœur du projet urbain : transports en commun, circulations douces

Asnières soutient un projet de métro automatique dans ses deux versions

Une technologie performante avec des rames totalement automatisées : fréquence des dessertes, régularité du service, vitesses de circulation optimisées. Les deux projets in-

novent dans la qualité du service et se placent d'ores et déjà à un niveau d'exigences jamais atteint.

Asnières soutient le projet de réseau de transport public du Grand Paris

- Parce que le réseau de transport public du Grand Paris, dans son tracé de base, assure une desserte fine et optimale de la Boucle des Hauts-de-Seine,
- Parce que le réseau de transport public du Grand Paris transforme l'Île-de-France en une ville réseau connecté aux grands pôles de développement régionaux, nationaux et internationaux,
- Parce que le réseau de transport public du Grand Paris répond aux enjeux de développement démographique et économique de la région capitale,
- Parce que le réseau Grand Paris connecte la plupart des grands transports radiants vers Paris.

Asnières soutient le projet Arc Express

- Parce qu'Arc Express, dans son tracé proche, assure une desserte fine des territoires,
- Parce qu'Arc Express ouvre des perspectives de mise en relation des bassins de vie et des pôles d'emploi à l'échelle de tous les territoires franciliens, notamment les plus fragiles,
- Parce qu'Arc Express relie tous les grands transports radiants vers la ville centre,
- Parce qu'Arc Express offre une technologie qui assure une qualité de services adaptée aux enjeux qu'il s'est fixés.

La ville d'Asnières-sur-Seine soutient la fusion des projets de métro automatique Arc Express et de Réseau de transport public du Grand Paris.

La mise en œuvre de ce réseau constitue, au-delà de l'enjeu de déploiement métropolitain, une opportunité unique pour la Ville d'Asnières-sur-Seine et la Boucle des Hauts-de-Seine de connecter des quartiers et espaces aujourd'hui segmentés dans le cadre d'un projet global de développement qui intègre :

- la dynamisation des quartiers ouest en connexion avec Courbevoie, La Défense et Bois-Colombes,
- le renouvellement du centre-ville et de l'axe de la ligne 13 du métro autour d'enjeux de requalification du bâti, d'équipements, et de développement de l'activité,

- la montée en puissance des espaces dévolus au développement économique sur le secteur des Grésillons/Bords de Seine.

Un projet de métro automatique est porteur d'un potentiel unique pour la Ville d'Asnières-sur-Seine dans sa capacité à fédérer les projets, à faire émerger une cohérence des territoires et à rendre la ville et la métropole plus accessibles et plus solidaires, aux croisées des grands pôles de développement franciliens.



<http://delage.balloude-photo.com>

098 VILLE D'ASNIERES-SUR-SEINE